

21 avril 1977 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

CONFERENCE DE PRESSE DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING ET DES CHEFS DE DELEGATION AU CENTRE D'ECHANGES INTERNATIONAUX DE DAKAR A L'ISSUE DE LA CONFERENCE FRANCO- AFRICAIN, JEUDI 21 AVRIL 1977 (EXTRAITS)

QUESTION.- (JEAN-MARIE BLIN - AFP -) - JE VOUDRAIS POSER UNE QUESTION AU PRESIDENT GISCARD D'ESTAING A PROPOS DE LA SOLIDARITE, DE L'AIDE, QUE LA FRANCE EST PRETE A APPORTER A DES ETATS AFRICAINS QUI EN FERAIENT LA DEMANDE PARCE QU'ILS SERAIENT OU ILS SE CONSIDERERAIENT MENACES. JUSQU'OU CETTE AIDE DE LA FRANCE POURRAIT ALLER ? LE PRESIDENT.- CE N'ETAIT PAS NON PLUS L'OBJET DE CETTE CONFERENCE QUI ETAIT CONSACREE AUX PROBLEMES DU DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION ET J'AI INDIQUE QUE LA SOLIDARITE DE LA FRANCE S'EXPRIMERAIT AU TRAVERS DU RESPECT DES OBLIGATIONS SOUSCRITES PAR LA FRANCE. LA FRANCE A, EN EFFET, CONTRACTE UN CERTAIN NOMBRE D'ACCORDS `BILATERAUX` ET C'EST DANS-LE-CADRE DU RESPECT DE CES ACCORDS QUE SE MANIFESTERAIT CETTE SOLIDARITE

-\

QUESTION.- (ALAIN TRAMPOGLIERI - RADIO-FRANCE -) - JE VOUDRAIS INTERROGER LE PRESIDENT VALÉRY GISCARD D'ESTAING POUR LUI DEMANDER S'IL EST PARTISAN D'UNE LIMITATION DES ARMEMENTS SUR LE TERRITOIRE AFRICAIN ? LE PRESIDENT.- SI UNE INITIATIVE VENAIT D'AFRIQUE VISANT A LIMITER LA COURSE AUX ARMEMENTS OFFENSIFS SUR LE CONTINENT AFRICAIN, TOUT EN RESPECTANT BIEN ENTENDU LE DROIT DES ETATS AFRICAINS D'ASSURER LEUR PROPRE SECURITE, LA FRANCE REpondrait VOLONTIERS A UNE TELLE INITIATIVE. ELLE S'Y ASSOCIERAIT BIEN ENTENDU DANS LA MESURE OU TOUS LES ETATS CONCERNES PARTICIPERAIENT EUX-MEMES A UNE TELLE CONVERSATION

-\

QUESTION.- (OUEST-AFRICAIN, DAKAR) - MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE, AU TERME DES TRAVAUX DU 4EME SOMMET FRANCO - AFRICAIN DE DAKAR, QUI A PERMIS DE CONSTATER LA REALITE DU FRONT DE SOLIDARITE FONDE SUR L'HERITAGE HISTORIQUE ET LES EXIGENCES DE L'INTERDEPENDANCE, POUVONS-NOUS VOUS DEMANDER COMMENT LA FRANCE ENTEND DESORMAIS CONDUIRE SA POLITIQUE DE COOPERATION DE MANIERE A CE QUE L'INDUSTRIALISATION DU TIERS-MONDE DEBOUCHE SUR UNE DIVISION INTERNATIONALE DU TRAVAIL, PERMETTANT D'INTEGRER REELLEMENT LES BESOINS DE NOS PAYS DANS VOTRE PROPRE MODELE DE CROISSANCE ? LE PRESIDENT.- C'EST UNE VASTE QUESTION A LAQUELLE JE NE PEUX PAS APPORTER UNE VASTE REponse. JE VOUS DIRAI QUE C'EST UN SUJET QUE NOUS TRAITONS ACTIVEMENT DANS LES ENCEINTES INTERNATIONALES ET A LAQUELLE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE A APPORTE UNE REponse SUBSTANTIELLE PAR LA MISE AU-POINT ET LA SIGNATURE DE LA CONVENTION DE LOME £ ET

EGALEMENT DANS LES DIFFERENTS ASPECTS DU DIALOGUE NORD-SUD `CCEI` QUI VA REPRENDRE, COMME VOUS LE SAVEZ, CES JOURS-CI, AU-NIVEAU DES CO-PRESIDENTS, ET PRENDRE LA FORME DE SA REUNION MINISTERIELLE A LA FIN DU MOIS DE MAI, CE PROBLEME DE L'INDUSTRIALISATION DU TIERS-MONDE ET DES TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE SERA ACTIVEMENT TRAITE

-\

QUESTION.- (RADIO-FRANCE INTERNATIONALE) - MONSIEUR LE PRESIDENT, VOUDRIEZ-VOUS EXPLICITER VOTRE PENSEE LORSQUE VOUS DITES "L'AFRIQUE M'EST PROCHE DU CORPS AUTANT QUE DE L'ESPRIT" ? LE PRESIDENT.- J'EXPLICITERAIS VOLONTIERS CETTE PENSEE MAIS ELLE N'EST PAS DE MOI. JE NE CROIS JAMAIS AVOIR DIT CECI. PAR CONTRE, JE CONSIDERE EN EFFET QUE LE CONTINENT AFRICAIN EST UN CONTINENT QUI EST PROCHE DE NOUS A LA FOIS PAR SA REALITE PHYSIQUE ET EN MEME TEMPS SUR-LE-PLAN DE L'ESPRIT. NOUS AVONS ETE HABITUES TRES SOUVENT A NE TRAITER LE PROBLEME DE NOS RELATIONS AVEC L'AFRIQUE QUE SUR-LE-PLAN MATERIEL ET NOTAMMENT SUR-LE-PLAN DE LA COOPERATION EN-MATIERE DE DEVELOPPEMENT, MAIS JE PENSE QU'IL Y A EGALEMENT UNE CULTURE AFRICAINE, UNE SPECIFICITE AFRICAINE, DONT NOUS DEVONS NOUS PREOCCUPER. ET J'AI SOULIGNE LE FAIT QUE DANS CETTE CONFERENCE FRANCO - AFRICAINE, IL Y AVAIT UN ECHANGE DE PART ET D'AUTRE DANS TOUS LES DOMAINES Y COMPRIS LE DOMAINE CULTUREL ET QUE LA FRANCE ATTENDAIT BEAUCOUP DE CETTE RENCONTRE AVEC L'AFRIQUE POUR CE QUI EST DE L'ENSEIGNEMENT HUMAIN ET DE L'APPORT CULTUREL QUI PEUT EN RESULTER POUR ELLE

-\

QUESTION.- (ODILE LEROUX - AGENCE REUTER) - LES ENGAGEMENTS QUE VOUS AVEZ PRIS, MONSIEUR LE PRESIDENT, DE REPOUDRE A LA DEMANDE D'AIDE DES PAYS AFRICAINS SI LEUR SECURITE ETAIT MENACEE VONT-ILS JUSQU'A LA FOURNITURE EVENTUELLE DE TROUPES ET DE MATERIELS ET, DANS CE CAS, LE PRINCIPE GENERAL DE CETTE AIDE OU LE FAIT D'ACTION PONCTUELLES, NE DOIVENT-ILS PAS FAIRE L'OBJET D'UN DEBAT AU PARLEMENT FRANCAIS ? C'EST MA PREMIERE QUESTION. D'AUTRE_PART, ALLEZ-VOUS DEMANDER AUX PAYS EUROPEENS, UNE CONCERTATION SUR UNE AIDE EVENTUELLE DE L'EUROPE POUR DEFENDRE LA SECURITE DES PAYS AFRICAINS AVEC LESQUELS ILS SONT LIES PAR AILLEURS, PAR DES ACCORDS ECONOMIQUES. LE PRESIDENT.- SUR LE PREMIER POINT, MADAME, LES CONTRIBUTIONS QUE LA FRANCE PEUT APPORTER A LA SECURITE DES ETATS AFRICAINS RESULTENT D'ACCORDS `BILATERAUX` QUI ONT ETE PASSES AVEC CEUX-CI ET QUI ONT ETE SOUMIS A LA RATIFICATION DU PARLEMENT FRANCAIS. ET, DONC, CETTE RATIFICATION EST INTERVENUE ET LE PARLEMENT A CONNAISSANCE DE CES ACCORDS. LES _CONCOURS QUE LA FRANCE POURRAIT APPORTER SE SITUERAIENT BIEN ENTENDU A _L_ INTERIEUR DES ACCORDS ET EN CONFORMITE AVEC CEUX-CI. DEUXIEMEMENT, CONCERNANT NOS PARTENAIRES EUROPEENS, COMME VOUS LE SAVEZ, LA COMMUNAUTE_ECONOMIQUE_EUROPEENNE EST UNE COMMUNAUTE ECONOMIQUE, ELLE N'A PAS A L'HEURE ACTUELLE DE PERSONNALITE POLITIQUE ET IL N'Y A DONC PAS _LIEU D'ENVISAGER UNE ACTION DE LA COMMUNAUTE_ECONOMIQUE_EUROPEENNE EN TANT QUE TELLE CONCERNANT LES PROBLEMES DE LA SECURITE EN AFRIQUE. PAR CONTRE, DANS LES RENCONTRES QUE NOUS AURONS, ET NOTAMMENT PROCHAINEMENT A LONDRES, AVEC NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES OCCIDENTAUX, IL VA DE SOI QUE LES PROBLEMES DU DEVELOPPEMENT D'UNE_PART, ET DE LA SECURITE D'AUTRE_PART, DU CONTINENT AFRICAIN, SERONT EVOQUES A L'INITIATIVE DE LA FRANCE

-\